

Expositions itinérantes de la Croix-Rouge américaine

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **30 (1922)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment que le blé ou les salamis. Il faut des soins spéciaux, des emballages difficiles, des précautions multiples pour que les œufs qui nous parviennent de l'étranger n'arrivent pas « en omelettes » ! C'est pourquoi des commerçants avisés ont eu l'ingénieuse idée de casser les œufs sur le lieu même de la production, de recueillir leur contenu dans des récipients, et de les congeler ainsi en vrac, pour éviter toute altération.

D'après ce qu'on sait de ces usines de cassage d'œufs, les différentes phases de préparation sont conduites avec des précautions méticuleuses. « Les œufs circulent sur un tapis roulant — lisons-nous — devant les yeux des mireurs qui peuvent en contrôler environ 100 000 par jour. Puis des ouvriers aux mains pures, vêtus de blouses stérilisées, présentent les œufs qui ont victorieusement subi l'épreuve de la fraîcheur, à une lame qui les coupe en deux, et, prenant bien garde que le contenu ne déborde pas sur la coquille où il pourrait se polluer, ils déversent blanc et jaune dans des bidons de fer-blanc. Ceux-ci, une fois remplis, sont placés dans des chambres où règne un froid de 16° sous zéro, et de là, sont chargés sur des bateaux frigorifiques qui amènent cette purée d'œufs en Europe. »

Les grands pâtisseries, les fabricants de biscuits, n'ont plus qu'à plonger leurs cuillères dans ces récipients pour se servir des « œufs » qu'on leur a fait par-

venir ainsi, conservés par le froid. Encore faut-il qu'ils se servent rapidement et qu'ils ne laissent pas les bidons ouverts plus longtemps qu'il ne faut, car la matière qu'on leur expédie est éminemment périssable et sujette à s'altérer.

Les prélèvements faits par les autorités soucieuses de la santé publique ont révélé cependant que ces œufs en bouillie congelée contiennent trop souvent des microbes nombreux. On y a trouvé et cultivé le coli-bacille (bacille normal dans l'intestin humain), le streptocoque (microbe des angines), le staphylocoque (microbe du pus), sans compter les champignons qui paraissent se développer facilement dans ce milieu qui leur convient.

Il est difficile de dire où la contamination a eu lieu; est-ce à l'usine de départ, pendant le transport, est-ce chez le pâtisseries ou le fabricant? Peut-être aussi les récipients ne sont-ils pas toujours suffisamment étanches et que les wagons-frigo ne sont pas toujours assez froids. Il n'en reste pas moins que la consommation des gâteaux faits au moyen de ces œufs congelés peut présenter certains dangers.

Soyons donc prudents; demandons à nos pâtisseries de se servir d'œufs frais du pays; et, si nous sommes gourmands et friands de madeleines, de sablés, de brioches et de biscuits, assurons-nous si possible que notre gourmandise sera inoffensive!

Expositions itinérantes de la Croix-Rouge américaine

La Croix-Rouge américaine vient d'éditer une brochure consacrée aux expositions de Croix-Rouge, donnant toutes les instructions nécessaires pour l'arrangement et le développement de celles-ci.

Au moment des foires et d'une manière générale des fêtes qui ont lieu dans la campagne aux Etats-Unis, la Croix-Rouge américaine saisit cette occasion pour faire connaître ses différentes activités.

Les « chapitres » de la Croix-Rouge s'arrangent pour exposer des baraques pouvant contenir un mobilier succinct, mais suffisamment confortable pour permettre aux vieillards de se reposer.

D'autres baraques sont destinées aux enfants qui peuvent y trouver les soins et la récréation nécessaires. N'y sont admis que les enfants bien portants.

Certaines constructions portant une croix rouge et le mot « information » permettent de retrouver les enfants égarés et les objets perdus. Dans d'autres baraques, on boit gratuitement de l'eau glacée distribuée dans des tasses en papier.

Dans un pavillon se trouve une infirmière pouvant donner les premiers soins et en cas de besoin se charger de l'appel immédiat d'un médecin.

La Croix-Rouge américaine profite des foires pour faire en public des démonstrations de travail pratique : par exemple une infirmière donne des soins à des bébés et indique brièvement les phases principales du cours d'hygiène domestique.

La Croix-Rouge cadette expose également des objets que des jeunes gens et des jeunes filles exécutent, tels que des vêtements, des jouets et du mobilier.

Les murs extérieurs des baraques permettent d'afficher les nombreux tableaux montrant l'œuvre de la Croix-Rouge, et tout ceci ayant attiré l'attention du public, permet le recrutement de nouveaux membres.

Les différents « chapitres » de la Croix-Rouge doivent s'arranger pour que les baraques exposées soient très visibles.

Le succès d'une exposition dépend beaucoup de l'espace libre qui sépare les différentes sections exposantes. Il faut surtout ne pas montrer trop de choses, mais que chaque objet soit mis en valeur. Tout doit attirer l'attention du public non sur ce que la Croix-Rouge a fait ou fera, mais sur ce qu'elle est en train de faire,

de manière à ce que le public puisse vraiment s'intéresser aux activités du moment.

Il est indispensable d'avoir dans une exposition de Croix-Rouge un personnel en permanence pouvant donner aux visiteurs toutes les explications nécessaires. Celui-ci ne doit pas se borner à fournir des informations, mais doit saisir l'occasion pour prendre contact avec le public, et lui inculquer l'idée « Croix-Rouge ». Il est du reste préférable d'avoir un conférencier permettant au public de suivre plus facilement les démonstrations. Celles-ci doivent être accompagnées de distribution de brochures émanant de la Croix-Rouge.

La notice contient des croquis cotés, indiquant les dimensions généralement adoptées pour les différentes constructions. Elle donne aussi quelques conseils concernant les meilleurs types d'affiches de publicité.

Généralement les baraques d'exposition sont doublées d'une tente contenant un poste de secours ; ceci, en plus de son côté intéressant, a l'avantage d'être toujours utile et utilisé pendant les foires et les expositions. C'est évidemment la meilleure réclame pour la Croix-Rouge. Il est nécessaire pour cela d'avoir en permanence un docteur et une infirmière portant l'uniforme Croix-Rouge. Un médecin peut toujours être trouvé dans la localité. On choisit pour le poste de secours l'endroit le plus central de la foire ; il est presque toujours facile de l'obtenir, étant donnés les services que la Croix-Rouge peut rendre à la direction de l'exposition.

Les trois activités principales que l'on doit s'efforcer de démontrer au public sont :

- 1° Le « nursing » par la Croix-Rouge.
- 2° Le service de santé publique.

3° L'instruction en ce qui concerne l'hygiène domestique et les soins à donner aux malades.

Il faut faire comprendre aux visiteurs que l'infirmière de santé publique doit faire partie de la vie d'une communauté. Pour cela, il est utile de faire quelques démonstrations concernant son travail, par exemple, peser et mesurer les bébés, préparer de la nourriture, montrer la meilleure manière de se laver les dents, encourager l'emploi de tasses et de verres en papier, faire connaître la manière de soigner des rhumes et les moyens d'éviter les maladies infectieuses en employant des serviettes en papier. Ceci peut être complété par un cinéma qui fait connaître par les nombreux films qu'envoie le quartier général de la Croix-Rouge américaine, le travail de l'infirmière de santé publique.

En ce qui concerne les soins à donner aux malades et l'hygiène de chaque jour, les démonstrations suivantes peuvent être faites devant le public :

- 1° Manière de faire un lit.
- 2° Comment laver un malade dans son lit.
- 3° Comment faire un lit dans lequel se trouve un malade.
- 4° Comment lever et tourner un malade dans son lit.
- 5° Comment baigner un bébé.

La Croix-Rouge américaine possède à cet effet des mannequins de différentes dimensions.

Une partie de l'exposition peut être consacrée à la nourriture, c'est-à-dire, au moyen de tables servies et de notices les accompagnant, faire connaître quelle est la nourriture nécessaire suivant les différents types d'individus.

En ce qui concerne le service de santé publique, on peut donner sur place des consultations aux enfants tout en distribuant des brochures concernant les soins à donner aux enfants.

Au sujet du stand consacré au service « secours en cas de calamité », la Croix-Rouge américaine montre ce qu'elle peut faire d'une manière des plus simple et effective. Il suffit pour cela d'avoir une table sur laquelle se trouve une boîte contenant tous les médicaments et pansements possibles, à côté de laquelle est placé un écriteau portant les mots suivants : Docteur et infirmière ; deux petites tentes en miniature sont accompagnées du mot « abri », une caisse contenant des vêtements, chapeaux et chaussures en miniature, montre l'envoi de vêtements, et pour compléter, une caisse contenant des conserves de tous genres, des sacs de blé, etc., indique les secours en nourriture.

(*Bulletin international*, n° 229)

Examens de l'Alliance suisse des gardes-malades

Les examens de printemps ont été fixés au mois de mai. Les inscriptions doivent parvenir au soussigné **avant le 15 avril** avec les pièces nécessaires. Nous rappelons à cet effet le § 2 du Règlement :

« § 2. Toute personne désirant passer l'examen doit en aviser par écrit le président de la commission, au plus tard avant le 15 avril, respectivement le 15 octobre. Les pièces suivantes doivent être jointes à la demande :

- a) un *curriculum vitae* écrit personnellement ;